2021

Bulletin municipal de Bernières-le-Patry

VALDALLIÈRE

www.valdalliere.fr

Le mot du Maire délégué

Entouré de mon équipe de conseillers communaux je tiens à vous remercier de votre confiance par vos suffrages exprimés en mars dernier lors des élections municipales. C'était une grande première pour notre nouvelle commune Valdallière qui voyait son mode d'élection passé au suffrage de liste comme dans les grandes villes ! Les votes ont lieu au niveau de la commune nouvelle mais les conseillers communaux sont régulièrement sollicités pour les décisions qui concernent Bernières.

Effectivement de nombreux services sont organisés par Valdallière tels les écoles, l'entretien des bâtiments, la médiathèque… Mais nous avons souhaité retrouver une souveraineté sur les services techniques pour une plus grande efficacité. Nous pouvons compter pleinement sur les compétences des trois agents du pôle de Bernières qui interviennent chez nous et dans les communes aux alentours. Les permanences de mairie ont aussi pu être maintenues avec la présence bi-hebdomadaire de notre secrétaire.

Cette année sera forcément très marquée par les conséquences de l'épidémie de coronavirus. Nous pensons tout d'abord aux personnes décédées, à leurs proches et aux malades actuels. Nous pensons à tous ceux qui souffrent des conséquences de l'isolement, notamment les anciens confinés chez eux ou en maison de retraite. Enfin nous pensons aussi aux enfants qui ont vu leur scolarité perturbée. Même si nous paraissons moins touchés qu'en zone urbaine, on ne peut que vivement recommander le sérieux de chacun à se protéger et à protéger autrui et respecter les règles de circulation.

Quasiment toutes les manifestions ayant été annulées, cette année aura été une sorte d' hibernation qui nous permet de réaliser la richesse de la vie associative qui existe d'habitude. Je souhaite courage aux présidents d'associations, à leurs bénévoles et aux acteurs de la vie communale pour qu'ils puissent redémarrer avec entrain leurs activités dès que possible. La salle des fêtes pleinement opérationnelle est enfin prête à l'accueil !

Les projets de la mandature pour Bernières sont nombreux et se réaliseront à moyen terme quand les finances nous le permettront. Il faut en effet actuellement financer les écoles entièrement neuves sur Viessoix qui accueilleront notre jeunesse. Nous aurons certainement à restaurer des verrières de l'église qui souffrent de la corrosion des armatures. Elles sont vraiment remarquables et méritent cette attention patrimoniale. L'aménagement du bourg vers la salle des fêtes sera au programme.

Je suis heureux avec mon équipe municipale de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2021. Que toutes ces péripéties que nous vivons nous conduisent vers l'amitié, le respect la considération pour chacun.

François Hamel

petites infos

Mairie annexe Bernières le Patry : téléphone 02.31.68.50.72
courriel mairie.bernieres-lepatry@valdalliere.fr
Maire délégué (HAMEL François) : tél. 06.34.96.55.62/02.31.09.22.50
adjoint délégué (BACON Michel): tél. 06.31.17.69.01

La Mairie est ouverte au public : mardi matin de 10 heures à 12 heures
Vendredi après-midi de 15 heures à 18 heures

TELEPHONES UTILES

Salle des fêtes Bernières	**02.31.68.50.94**
Ecole Bernières	**02.31.67.75.23**
École Viessoix	**02.31.68.57.60**
Commune de Valdallière	**02.31.66.23.90**
CCAS Valdallière	**02.31.66.56.00**
Infirmière	**02.14.12.60.57**
Ramassage poubelles SIRTOM	**02.33.62.21.00**
Fourrière de Vire	**02.31.66.27.94**
Trésorerie Condé en Normandie	**02.31.69.00.08**
Taxi bus	**0 810.214.214**
Gendarmerie Vassy	**02.31.66.36.20**
Presbytère Vassy	**02.31.68.51.22**
Tribunal d'instance, 4 rue Raymond Berthout Vire	**02.31.67.44.40**
Centre socioculturel CAF	**02.31.68.04.12**
Sous-Préfecture	**02.31.66.37.00**

Le service de collecte des déchets ménagers ne fonctionne pas les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier. Toutes les collectes des semaines correspondantes sont reportées au lendemain.
En période estivale entre le 15 juin et le 15 août, les collectes sont avancées d'1 heure.

LOTISSEMENT COMMUNAL

« les jardins de Bernières »

Si vous êtes intéressé par l'achat d'une parcelle, adressez-vous à la mairie

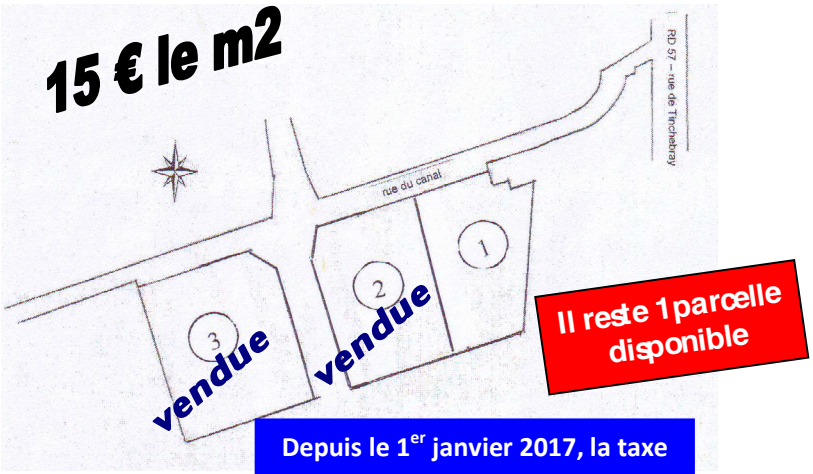

Depuis le 1er janvier 2017, la taxe d'aménagement (part communale) est supprimée.

état-civil

(du 16 décembre 2019 au 30 novembre 2020)

Bébé 2020

DENIS Hugo Amaël Léopold — le 08 janvier à Flers

Mariages

En raison de l'épidémie de Covid 19 et des consignes des autorités publiques, les mariages prévus ont été reportés à une date ultérieure.

Décès

le 09 mars à Tinchebray
DENIS Bernard Léon Gabriel époux de LEGRIS Paulette

le 21 mars
LEPAN Robert Maurice époux de BLAIS Françoise

Le 03 avril à Vire
HEURTAUT Gisèle Thérèse Charlotte veuve de LABIGNE Pierre

Le 22 juillet
LEGRIX Julien Daniel Marcel époux de LECONTE Janine

Le 12 octobre à Caen
BIGATTI Luciano Maria époux de RENAULT Nicole

Le 23 octobre
MOULIN Gilbert Emile René époux de LETELLIER Arlette

Le 29 octobre à Vire
MORICE Jacky André Alain époux de JENVRIN Prisca

Le 24 novembre à Flers
LESTOQUOY Christian époux de BONGRAIN Monique

Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés entre eux, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part ; il doit reconnaître son enfant.

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement. Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil lui remet une copie de l'acte que celui-ci présentera lors de la déclaration de naissance.

les conseillers communaux

Riet VAN ROMPU
Conseillère

Patricia RENOUF
Conseillère

Michel BACON
Adjoint délégué

François HAMEL
Maire délégué

Nathalie CANU
Conseillère

COMITÉ CONSULTATIF

N'étant plus que 5 conseillers municipaux contre 15 auparavant, nous souhaitons nous entourer de quelques personnes prêtes à participer à la vie communale dans un cadre appelé comité consultatif. C'est une instance qui pourra aider à la réflexion sur des sujets locaux (ex : plantations de haies, aménagement du cimetière…). Nous aurons aussi besoins d'assesseurs pour les élections et de quelques bonnes volontés pour certaines corvées (petits entretiens ou nettoyages participatifs, organisations de manifestations…). Pour participer ou se renseigner, les permanences de mairie vous accueillent ou prendre contact avec un des conseillers municipaux.

MASQUES

A l'initiative de Frédéric Brogniart lors du premier confinement de mars, une équipe de bénévoles a pu se rassembler pour confectionner des masques en tissu de réemploi. Les couturières se sont ainsi coordonnées à la mairie de Bernières pour fabriquer puis distribuer ces masques qui n'étaient officiellement que recommandés… Elles ont pu en coudre plusieurs centaines pour être distribués aux personnes les plus nécessiteuses. Merci vraiment aux bénévoles et merci à Astrid, notre épicière multirôles qui a gentiment assuré la distribution. Depuis la fin d'été, elles ont à nouveau faits des masques cette fois pour les enfants des écoles de Valdallière.

nouveau à bernières

La boutique d'Asther, notre épicerie locale abrite désormais un coin bar temporairement fermé pendant la période confinée. Inauguré en septembre, il active la licence IV de la commune. Astrid peut réconforter les gosiers secs en proposant cafés, apéritifs, sodas et jus de fruits. Quelques travaux ont permis de trouver une place en poussant les rayons de provisions et le guichet postal.

Le bar a retrouvé une nouvelle place

Sophie, située à l'étage de la mairie vous propose ses créations artisanales en couture et accessoires.

Vous souhaitez faire un cadeau personnalisé (sac à mains, turbulette, bavoir, protège carnet de santé, nounours, coussin, tablier…).

Sophie est là pour le confectionner !

Elle réinvente vos textiles usagés pour une nouvelle fonction plus qualitative et plus écologique.

Tél 06.85.28.58.03

Sofie.lucas.contact@gmail.com

Sofie Bobines et Chiffons

Béatrice et Sébastien vous proposent leurs légumes suivant la saison (poireau, pommes de terre, tomates

Tél. 06.04.50.36.91

Hélène CHAUVIERE, infirmière D.E vous accueille pour des soins au cabinet.

Désormais, vous pouvez avoir des soins pratiqués par son collaborateur, Jonathan LECOQ.

Permanence du lundi au vendredi de 8 h 15 à 8 h 45 sans rendez-vous

Visite à domicile sur rendez-vous

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année à toutes et tous.

02.14.12.60.57

Commerçants, Artisans, Entreprises de Bernières

AUMONT Gérard	**Entreprise de travaux agricoles**	**02 31 67 80 11**
Béa et Seb	**Micro entreprise Maraîchage**	**06 04 50 36 91**
Boutique d'Asther	**Epicerie, dépôt de pain, relais poste**	**02.31.68.57.18**
Carrières des 3 vallées	**Exploitation de carrières**	**02 33 66 64 07**
D2N	**Produits du sol, Aliments du bétail**	**02 31 68 55 50**
HAMEL François	**Vente de pommes de terre bio**	**06 34 96 55 62**
INNOV'OÉ	**Plomberie Chauffage Sanitaires Électricité**	**06.85.67.90.52**
SUN Prothèse	**Prothèses orthèses dentaires**	**06 21 37 59 19**
THEOT Denis	**Entreprise de travaux agricoles**	**02 31 67 36 94**

divers

Argent de poche

Les jeunes qui ont entre 15 et 17 ans peuvent participer à la vie de la commune en faisant de petits travaux pendant les vacances scolaires. Vous pouvez vous renseigner à la mairie ou sur le site de Valdallière

Frelon asiatique

Vous avez remarqué un nid de frelons asiatiques. Contacter l a mairie.

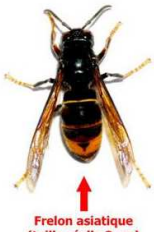

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Antenne-relais

Les opérateurs de téléphonie mobile sont tenus de couvrir les zones blanches. Une antenne-relais sera bientôt mise en service au détriment du paysage mais pour la satisfaction des usagers mal desservis.

Enfin du réseau !

quelques règles du bien vivre ensemble !

Tonte de pelouse –bricolage - musique

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que

- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures et
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

Réglez la puissance de la musique, les décibels peuvent gêner vos voisins.

Destruction par le feu

Il n'est plus autorisé de brûler des déchets verts (circulaire du 18 novembre 2011). En effet leur combustion incomplète génère des fumées riches en particules fines d'hydrocarbures polluantes incriminées dans le développement de maladies respiratoires et de cancers. En milieu habité les odeurs de fumées sont gênantes. Ceux-ci doivent être transportés dans une des déchetteries du SIRTOM. Le bilan carbone du transport reste autour de dix fois inférieur au brûlage. Les déchets verts seront ensuite compostés en plate-forme dédiée.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée.

A nos agriculteurs…

Nous remercions les agriculteurs de Bernières qui ont pu nettoyer les routes après les chantiers salissants. Il est impératif d'être en vigilance permanente pour éviter tout accident. Les conséquences peuvent très vite être dramatiques. A noter l'achat en commun d'une balayeuse par une dizaine d'agriculteurs majoritairement de la commune, permettant une intervention rapide et efficace.

Merci aussi aux bénévoles et aux agents pour le nettoyage des routes lors de l'impressionnant orage du 25 juin (55 à 60mm de pluie en 1h). De nombreuses coulées d'eaux ou de boue ont provoqué des inondations. Nous sommes conscients qu'un effort est à faire sur l'entretien des infrastructures. Des travaux ont été faits ou sont programmés. De plus nous proposerons avec l'aide de la technicienne environnement de Valdallière de renforcer le maillage bocager par la plantation de haies prioritairement sur ces zones de fortes érosions. Enfin, nous incitons les agriculteurs qui le peuvent à limiter l'implantation de maïs sur les parcelles en pente marquée pour réduire le ruissellement.

Trottoirs

Il est rappelé l'obligation aux riverains de trottoirs qu'il leur incombe de désherber les plantes poussant entre le pied du mur de l'habitation et le revêtement du trottoir.

les anciens combattants

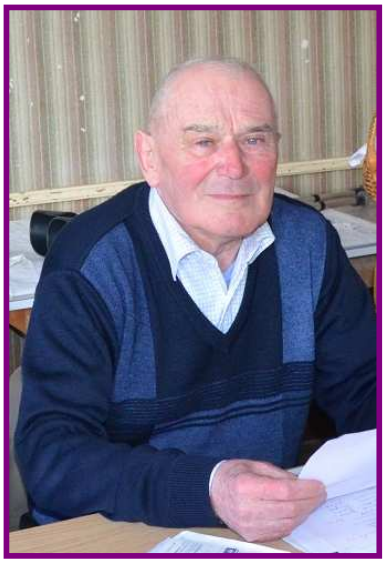

Les activités de la section locale des anciens combattants se sont malheureusement réduites cette année aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre en raison des précautions sanitaires requises. Nous avons pu rendre hommage aux morts dignement le 11 novembre en présence de quelques anciens combattants AFN et des porte-drapeaux.

Cette année a été tristement marquée par le décès du président-fondateur Julien Legrix à l'âge de 83 ans le 23 juillet 2020. Après une enfance à Pierres, il part en Algérie pour près de deux ans en 1957. Ses mérites lui valent de nombreuses médailles dont la croix du combattant, la médaille d'argent du djébel ainsi que celle d'or.

Bien connu de tous à Bernières il a fondé la section des anciens combattants de Bernières et Rully en 1971 avec une quarantaine de personnes. Animant la commune par des repas choucroute et des bals, ils purent organiser quelques voyages notamment à Verdun et Colombey-Les-Deux-Eglises. Il a eu aussi l'idée d'impliquer des jeunes dans la section soldats de France qui reprennent aujourd'hui le flambeau du souvenir.

Nous exprimons notre gratitude pour tout ce qu'il a pu faire de manière désintéressée pour la cause du souvenir et assurons notre sympathie à sa famille.

Radiographies

L'association des anciens combattants de Vassy recueille les vieilles images radiographiques pour recycler les sels argentiques et ainsi en retirer un profit au bénéfice d'une association humanitaire. L'idéal est de les déposer à la mairie de Bernières.

Cérémonie du 11 novembre 2020

cimetière

Le cimetière fait l'objet de beaucoup d'attentions. La haie du tour va être replantée en bois de charmille avec renforcement par un grillage. Nous étudions plusieurs possibilités de réaménagements des allées pour limiter le temps d'entretien. Nous allons réaliser un ossuaire qui permettra de recueillir dignement les restes mortuaires relevés lors de reprise de concessions. La procédure de reprise entamée il y a 5 ans va permettre le démontage d'une quinzaine de monuments les plus endommagés réputés abandonnés et repris légalement par la commune.

école maternelle

L'école maternelle, ouverte depuis 1973, assure toujours l'enseignement dans de bonnes conditions et vit grâce aux maîtresses que nous sommes allés rencontrer. Il y a deux classes : celle des petites et moyennes section qui ont Mme Duraisin comme enseignante et celles des moyens et grands encadrés par Mme Jehan. Elles sont chacune épaulées par Patricia et Jacqueline qui accompagnent les enfants. Les petits sont donc en haut près de la cantine et du préau et les grands en bas. Tout le monde se retrouve pour une bonne partie de jeu à la récréation sauf en ces temps de confinement qui voit des règles de distanciation s'imposer. Arrivées presque en même temps, il y a 22 ans, les maîtresses indiquent apprécier les locaux, l'entretien régulier apporté, leur fonctionnalité. En entrant dans la classe, je la trouve quand même plus chaleureuse que quand j'étais petit ! Le matériel est abondant, coloré bien rangé, enfin presque ! Et dès 8h45, une fois habitée par les jeunes, la pièce donne une impression de féerie. On bouge, peint, dessine, range, classe, observe, chante… Enfin après une dure matinée, l'un des moments, les plus appréciés est sans doute le repas cuisiné sur place par Claudine qui assure 4 fois la semaine ses 45 couverts. Mais à peine le dessert avalé, il faut alors se disperser pour retrouver le tableau noir pour les grands ou les matelas pour la sieste des petits. Encore un petit apprentissage, quelques manipulations et voici déjà les premiers parents et le bus qui arrivent pour remporter tout ce petit monde chez soi, il est 15h30. Bravo, merci pour ce que vous faites pour nos enfants ! En plus nous savons que ce n'est pas de tout repos…

Voici le moment tant apprécié du repas !
et Claudine en tenue !

Nos sorties

Répétition de chants pour le marché de Noël 2019

Sortie cinéma : Loups tendres et loufoques (octobre 2019)

a.p.e des courtes pattes

des écoles de Bernières-le-Patry, Presles, Viessoix

L'APE Des Courtes Pattes est heureuse d'accueillir de nouveaux parents pour mener à bien les diverses manifestations à venir.

Merci aux professeurs des écoles qui ont organisé pour le plus grand plaisir des élèves, des sorties pédagogiques avec des nuitées.

marché de Noël à Presles

Programme de l'année

Vente de gourdes
Vente de chocolats de Noël
Vente de sapins de Noël
Randonnée pédestre en Mai sur Viessoix (normalement)

Le Bureau
3 Co-Présidentes
Laëtitia Duchemin
Laëtitia Letellier
Mathilde Jousse
1 Trésorière
Angélique Picot

Voyage à Paris Février 2020

Investissements 2019/2020

Pour Noël, un livre offert à chaque enfant
Participation aux cadeaux de Noël pour les maternelles de Bernières et de Presles
Contribution aux sorties scolaires de fin d'année

Les membres de l'APE Des Courtes Pattes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021…

club du 3ème âge

Le 2ème mercredi du mois, les membres du Club du 3ème âge se retrouvent à la salle de la mairie pour passer un moment convivial et en se divertissant à des activités variées : jeux de cartes, dominos, triominos…
Malheureusement, en raison du confinement, ces moments de convivialité ont été stoppés.
Les participants actuels invitent chaleureusement ceux qui voudraient venir même de façon plus ou moins régulière. Il est envisagé, si le nombre de participants le permettait, de faire un groupe jeu et un groupe de randonnée qui se retrouveraient autour d'un goûter commun.

Bureau :
Présidente : Mme Suzanne LECOCQ
Vice-Présidente :
Mme Colette DESHAYES
Secrétaire : Mme Yvette LERAY
Trésorière : Mme Nicole HAMEL

chasse et nature

Comme chaque année, la chasse de l'association de Bernières-le-Patry et Rully devrait se pratiquer les dimanches et jours fériés de mi-septembre à fin février. Malheureusement, comme le reste de la population, les chasseurs se sont vus confinés à cause de la covid-19. Depuis le déconfinement, des lâchers de perdrix et de faisans, ainsi que des battues de rattrapage ont boosté le moral général. Ces battues de chevreuils et de renards ont lieu pour assurer la bonne gestion du territoire : la régularisation des renards permet de lutter contre certaines maladies et la prédation, celle du chevreuil à réduire les accidents de la route et les dégâts agricoles.
Parlant de la gestion de territoire… Depuis des siècles, des haies bocagères furent utilisées pour diviser ou délimiter les terres. Celles-ci sont néanmoins très importantes pour la nature sauvage et la structure du sol. Avec la mécanisation, le changement de nos paysages et l'enlèvement des talus et haies se sont accélérés, un fait encore plus précipité avec les remembrements et le mouvement vers des champs de plus en plus larges. En tout, on estime que la France a perdu 2 millions de kilomètres de haies vives, un fait ce qui n'est pas sans conséquences. Les haies vives et bocagères sont souvent constituées d'espèces naturelles comme les ronces, prunelliers, aubépines, noisetiers, fusains, chênes, érables des champs, ormes, houx, lierres et églantiers. Elles offrent des structures d'habitat uniques. Elles chauffent et retiennent la chaleur d'une manière totalement différente, qui offre une protection et un habitat de reproduction aux oiseaux, petits gibiers, reptiles et mammifères ainsi qu'à un grand nombre d'insectes tout au long de l'année. L'action du brise-vent contribue à prévenir l'érosion des sols qui résulte des méthodes agricoles modernes ; celle-ci peut atteindre plusieurs tonnes par hectare chaque année. Et pensons aux fruits ! Les mûres sont peut-être les baies les plus consommées de toutes nos baies indigènes. Les oiseaux, les martres de pins et de pierres, les guêpes et diverses autres espèces d'insectes ont tous leur part, sans oublier les humains ! Il y a une évolution encourageante avec la plantation de nouvelles haies. N'oublions néanmoins pas qu'une haie nouvellement plantée mettra de très nombreuses années à être aussi utile qu'une haie qui existe depuis 50 ans… Avant d'arracher la haie autour de votre jardin ou champ, pensez à l'écosystème dont elle fait partie.

Les haies prennent des terres qui pourraient être utilisées, privant l'agriculteur de revenus.

En règle générale, les haies ont été supprimées là où des céréales peuvent être cultivées.

A cause du covid-19, le weekend annuel de ball-trap a eu lieu en août, mais fut néanmoins un grand succès. Pas de repas tripes usuel mais beaucoup de tireurs, venus de loin et de près. Pourquoi ne pas venir jeter un coup d'œil ou tenter de casser quelques plateaux au fusil l'année prochaine ? On vous accueillera avec plaisir !

Le bureau de l'association de chasse de Bernières-le-Patry et Rully

JEUNES LYCEENS ETRANGERS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI- Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI- Centre Echanges Internationaux
Xavier Dufresne/Caen
06.03.59.23.94
xavierdufresne@hotmail.com

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Je fais mon tri...

Composter chez soi
C'est simple et utile.

Le composteur 300 l : 25 €
le composteur 600 l : 30 €

Offres exclusivement réservées aux habitants des communes adhérentes au Sirtom Flers-Condé
N° vert 0 800 00 49 34

Comment trier vos déchets ? découvrez le guide de tri.

Je télécharge mon appli consignesdetri.fr